

1. FAIRE ÉMERGER LA DÉCISION

ANIMATION / CO-CONSTRUCTION

- ORGANISER la maîtrise d'ouvrage METTRE en PLACE un dispositif de pilotage selon complexité et moyens
- IMPLIQUER les ACTEURS. NOURRIR et PORTER les DÉBATS RECUEILLIR les propositions, DÉGAGER une synthèse

Études PRÉALABLES / Pré-OPÉRATIONNELLES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● QUESTIONNER Remettre en perspective Préciser la commande ● S'ADAPTER à la réglementation et aux politiques locales ● ÉTAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC* Enquête parcellaire Stratégie foncière ● Études de faisabilité, de marché Expertises spécifiques ● EXPRIMER la PROBLÉMATIQUE les enjeux et les objectifs ● EXPRIMER les INTENTIONS la mesure de capacité des sites les hypothèses, les scénarios la STRATÉGIE d'INTERVENTION ● ÉLABORER un Pré-PROGRAMME** | <ul style="list-style-type: none"> ● ÉLABORER un PLAN GUIDE* un SCHEMA PROGRAMME* ● CHOISIR une PROCÉDURE d'aménagement ZAC, lotissement - PA, PGVD, PUP ● PRÉCONISER le recours à un marché de prestation intellectuelle ● ORGANISER un processus de CONSULTATION AIDER à la rédaction des dossiers des marchés publics PARTICIPER à la commission technique d'appel d'offre AIDER au choix du BE ● Études ESQ - APS Études de définition ZAC Estimation financière prévisionnelle Stratégie d'acquisition foncière |
|--|---|

DÉCISION

2. PASSER LE RELAI

MARCHE d'ÉTUDES OPÉRATIONNELLES

- ACCOMPAGNER le SUIVI des études de maîtrise d'oeuvre
- ORGANISER la médiation entre MOa, MOe et usagers
- Études Réglementaires, Études d'impact, Dossier loi sur l'eau APD - PRO - Permis d'aménager Dossiers de ZAC Enquête publique DUP

PROLONGEMENT

MARCHÉ d'ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES

- ACCOMPAGNER le SUIVI des études réglementaires
- EXPRIMER un avis PPA (sur sollicitation)
- Rapport de Présentation-Diag-PADD-D2O - Évaluation Environnementale Règlement, Plan de zonage, OAP Enquête publique

PROLONGEMENT

3. ACCOMPAGNER, ÉVALUER

FORMATION SENSIBILISATION CONCERTATION

- FORMER la maîtrise d'ouvrage sur le CONTENU, sur la PROCÉDURE et sur les PHASES de RÉALISATION
- PARTICIPER au dispositif de pilotage mis en place
- NOURRIR et ANIMER des ATELIERS thématiques FAIRE ÉMERGER des enjeux et des orientations partagés

ACCOMPAGNEMENT PRÉALABLE

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● QUESTIONNER - FORMULER une STRATÉGIE pour le projet du territoire ● ÉTAT DES LIEUX - DIAGNOSTIC* ● RÉDIGER une NOTE d'ENJEUX AIDER au choix du document SCoT, PLU(i)/PLU, POS, CC, RNU ● AIDER au choix d'une PROCÉDURE d'adaptation du PLU-PLU(i) élaboration / révision / modification / enquête publique / déclaration de projet | <ul style="list-style-type: none"> ● PRÉCONISER le recours à un marché prestation intellectuelle ● ORGANISER un processus de CONSULTATION AIDER à la rédaction des dossiers des marchés publics PARTICIPER à la commission technique d'appel d'offre AIDER au choix du BE |
|--|---|



DÉCISION

- AIDER à ÉLABORER et à METTRE en OEUVRE le document d'urbanisme TRANSCRIRE le SCoT dans le PLU(i)/PLU CONTRIBUER à l'élaboration d'une OAP qualitative dans un PLU(i)/PLU

3. ACCOMPAGNER, ÉVALUER

2. PASSER LE RELAI

1. FAIRE ÉMERGER LA DÉCISION

DOCUMENT d'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

Rôle des acteurs

- Éléments de mission sur lesquels le CAUE peut contribuer
- Hors mission CAUE

(*) DIAGNOSTIC, PLAN GUIDE et SCHEMA PROGRAMME sont des documents d'aide à la décision qui revêtent un caractère pédagogique de conseil. Ils ne peuvent en aucun cas être assimilés à des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre
 (**) PRE-PROGRAMME et PROGRAMME : programmation architecturale et qualité d'usage, (en aucun cas programme technique prescriptif) Cf définition MIQCP et article 2 de la Loi MOP

ETAPES
du PROJET

ELEMENTS
de MISSION